



Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 12.11.2010

En remplacement du Président, qui n'a pu se libérer pour des raisons professionnelles et qui tient à s'excuser auprès des membres présents, Philippe déclare l'Assemblée générale ouverte à **20h15**.

1. Présence et contrôle des clés :

| | Membres | Présents | Excusés | Absents |
|----|-----------------------|----------|---------|---------|
| 1 | Baudois Daniel | 1 | | |
| 2 | Baudois Renée | 1 | | |
| 3 | Bonny Philippe | 1 | | |
| 4 | Bonny Roland | | | 1 |
| 5 | Bossart Cédric | 1 | | |
| 6 | Cappelletti Nicola | 1 | | |
| 7 | Crausaz Gilbert | 1 | | |
| 8 | Crelier Lucie | | 1 | |
| 9 | Gobet Françoise | | 1 | |
| 10 | Gobet Laurent | | 1 | |
| 11 | Hauser Nicolas | 1 | | |
| 12 | Haesler Jean-Philippe | | 1 | |
| 13 | Lambert Richard | 1 | | |
| 14 | Mercier Mathieu | | 1 | |
| 15 | Mercier Rémy | | 1 | |
| 16 | Pittet Emilie | 1 | | |
| 17 | Pittet Michel | 1 | | |
| 18 | Pittet Sébastien | 1 | | |
| 19 | Pury Marc | 1 | | |
| 20 | Rey Jocelyn | 1 | | |
| 21 | Sautaux Raymond | | 1 | |
| 22 | Schuler Roger | 1 | | |
| 23 | Stern Laurent | | 1 | |
| 24 | Strub Daniel | 1 | | |
| 25 | Touron Alain | 1 | | |
| 26 | Tramaux Sven | 1 | | |
| 27 | Valin Pascal | | 1 | |
| 28 | Vetterli Christian | 1 | | |
| 29 | Wernli Daniel | 1 | | |

16 membres avec droit de vote sont présents, la majorité est par conséquent de 9 voix.

Le Comité demande la modification de l'ordre du jour en rajoutant un point 7bis : « Modification du règlement de plongée ». La modification est acceptée à l'unanimité.

Après la signature de la liste des présences, il est procédé au contrôle des clefs. Le contrôle ne révèle aucune irrégularité.



2. Approbation du P.V. de l'A.G. du 09.04.2009.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 9.4.2010 a été joint à la convocation.

Philippe mentionne que Pascal Valin s'était excusé lors de la dernière Assemblée. Le PV doit être corrigé en conséquence. Le nom de « Cantin » a en outre été écorché. Il faut également le corriger.

Pour le surplus, le procès-verbal est accepté.

Daniel Baudois en profite pour poser une série de questions. Il demande notamment au Comité d'afficher une liste des membres actuelle. Il demande également ce qu'il en est de la réparation du pilier du ponton et du remplacement du chef matériel. Pour ce qui concerne la bénédiction du bateau, Daniel Baudois estime qu'il faudrait désigner à l'avance un pilote et deux aides. La question devrait être posée à l'AG de Printemps.

3. Admissions, Démissions, Mutations.

Admissions en qualité de membre ordinaire :

La décision sur la demande d'admission de François Tossali avait été reportée à la présente AG. Philippe explique que le Président a dans l'intermédiaire pris contact avec François. Ce dernier lui aurait alors expliqué qu'il était désormais plus disponible et qu'il pouvait plus facilement se libérer. Le Président l'aurait alors enjoint de participer régulièrement aux activités. Or, François n'a depuis participé qu'une seule fois à une plongée de la Société. Le Comité recommande par conséquent de refuser la demande d'admission de François et de lui envoyer un courrier lui expliquant les raisons du refus.

Vote : La demande d'admission est refusée à l'unanimité.

Demandes d'admission :

Bastien Belmondo a fait parvenir sa demande d'admission à la Société. Philippe en fait lecture à l'Assemblée.

Daniel Baudois souligne les qualités de Bastien (habitudes, plongée, expérience). Renée confirme les dires de Daniel. Bastien participe assidûment aux activités.

Vote : La demande d'admission est acceptée à l'unanimité.



Emilie Suard a fait parvenir sa demande d'admission à la Société. Philippe en fait lecture à l'Assemblée.

Les membres présents se prononcent sur la demande d'admission. Emilie était déjà membre il y a plusieurs années.

Vote : *La demande d'admission est acceptée à l'unanimité.*

Philippe Dumont a fait parvenir sa demande d'admission à la Société. Philippe en fait lecture à l'Assemblée.

Les membres présents se prononcent sur la demande d'admission. On souligne la très grande expérience et expertise de Pierre, qui est l'un des pionniers de la plongée en Suisse.

Vote : *La demande d'admission est acceptée à l'unanimité.*

Philippe informe l'Assemblée de la démission de Lucie Crelier, qui, pour des raisons personnelles (notamment la naissance d'Antonin), ne peut plus participer régulièrement aux activités de la société. Lucie a toujours plaisir lorsqu'elle rend visite à la société et compte venir plonger de temps en temps. L'Assemblée regrette la décision, mais la comprend parfaitement.

Mutations :

Pascal Valin demande à devenir membre libre. En effet, Pascal n'a plus le temps de venir plonger, car il est trop occupé au niveau professionnel. Philippe fait lecture de sa lettre.

Vote : *La demande de mutation est acceptée à l'unanimité.*

Laurent Stern demande également à devenir membre libre. Philippe fait la lecture de la demande de Laurent.

Vote : *La demande de mutation est acceptée à l'unanimité.*

4. Rapport du président

Daniel Strub fait lecture du rapport du Président.



Rapport du président Assemblée d'automne du 12 novembre 2010

1) Préambule

Avant toute chose, je tiens à m'excuser pour mon absence de ce soir. Différentes séances de l'association professionnelle des médecins-dentistes se déroulant à Saint-Gall ce week-end m'ont obligé à partir hier soir déjà.

Depuis la dernière assemblée générale du 9 avril 2010, le comité s'est réuni à trois reprises afin de traiter des affaires courantes de la société. Philippe s'est rendu à l'assemblée des délégués de l'AFS pour y représenter notre société et nous garantir les subsides de la loterie romande.

2) Rétrospective des activités depuis l'assemblée de printemps 2010 :

Outre les plongées habituelles du mercredi, du samedi et du dimanche, les activités suivantes ont été organisées :

15.05 Journée de nettoyage du local et du bateau.

22.05 Nous avons mis notre bateau à disposition pour que la presse puisse assister aux départs des 100 milles de Pentecôte du CVE. Votre président s'est dévoué pour le piloter à cette occasion.

29.05 Nettoyage de la crépine et souper Maldives qui nous a permis de revivre de bons moments grâce aux nombreuses photos ramenées de ce voyage

05.06 Une délégation de notre société s'est déplacée à la clinique du Noirmont pour le vernissage de notre exposition de photos. L'événement a été relaté dans un article du Républicain. Je tiens à remercier Cédric et la direction de la Clinique de nous avoir donné la possibilité d'exposer nos œuvres et pour l'apéritif et le repas qui nous ont été offerts.

02.06, 14.07, 18.08, 08.09. Nettoyage de la plage. La participation des membres a malheureusement été parfois très aléatoire. Je vous rappelle que votre présence est obligatoire et que vous devez vous faire remplacer si vous avez un empêchement. Si la situation ne devait pas s'améliorer, le Comité se verrait dans l'obligation de prendre les mesures qui s'imposent. Il n'est pas normal que seules certaines personnes s'engagent pour le profit de tous.

19.06 Baptêmes à la piscine du Stavia pour les enfants handicapés de l'association Insieme. Encore une fois, merci à ceux qui se sont dévoués.

04.07 traditionnelle broche de la société.



10.07 Une importante délégation de la société était présente au mariage d'Emilie et Alain. Comme toujours à Bulle, la fête a été exceptionnelle, même si je ne me souviens plus de tout...

24-25.07 Sortie du Comité à Neuchâtel.

04.08 Nettoyage de la Place Nova Fribourgo. L'affaire a été rondement et rapidement menée grâce à la forte participation.

03-05.08 Week-end prolongé au Tessin. Les plongées étaient très sportives mais l'atmosphère a confirmé à tout le monde que nous étions avant tout une équipe d'amis !

02.10 Second nettoyage de la crépine.

22 et 29.10 Baptêmes de plongée à la piscine de Morat dans le cadre du passeport vacances. 6 valeureux membres ont fait 60 baptêmes durant ces deux journées. Encore une fois la participation des membres a été décevante. Heureusement que deux de mes assistantes dentaires ont accepté de venir nous aider hors de l'eau sans quoi nous ne nous en serions pas sortis ! Nous tâcherons de vous informer plus vite si nous devons réitérer ces baptêmes l'année prochaine.

3) Matériel de la société et local

Le compresseur présente quelques problèmes électriques. A plusieurs reprises cette saison il est tombé en panne et a fait sauter un des fusibles d'arrivée de phase du local. J'ai pris contact avec le technicien de chez Dräger/Bauer qui m'a recommandé de voir directement avec un électricien car ce dernier serait plus qualifié que lui. Notre despote retraité et moi-même sommes intervenus à plusieurs reprises pour remettre en marche ce compresseur. Ma dernière intervention remonte à plus de deux mois et plus aucun incident n'est à déplorer depuis. J'ai pris contact avec Johann Grosset, ancien membre de notre société qui avait participé à l'installation électrique initiale du local. Il est convaincu que le problème vient du compresseur et non pas de l'installation électrique du local. Il m'avait promis de me recontacter pour faire le nécessaire et envisager de changer une pièce du système électrique du compresseur. Je suis sans nouvelles de lui et vais le relancer la semaine prochaine.

Vous constaterez que la télévision et le lecteur DVD ont été remplacés par un ordinateur. Notre trésorier a fait don de cet ordinateur à la société. Il remplace avantageusement les autres appareils qui étaient vieillissants et peut être branché directement sur le beamer. Il nous permettra de voir les photos ou autres documents stockés sur des clés USB ou disques durs externes sans que chacun d'entre nous doive à chaque fois prendre son laptop. Cet ordinateur peut-être connecté directement au beamer. Nous devons encore acheter un switch qui nous permettra de brancher simultanément le beamer et l'écran. A noter que le disque dur contient une bibliothèque de musique impressionnante. Merci Dany !



4) Bateau

Le nouvel échosondeur a été commandé et devrait être installé dans les semaines qui viennent. Comme la sonde devra être changée, il faudra brièvement sortir le bateau de l'eau. En attendant que le capitaine du port ait terminé les travaux d'hivernage, nous pouvons réduire les frais de grutage.

Cet échosondeur est combiné avec un GPS et, jusqu'à une profondeur d'environ 40 mètres, nous donnera une image en trois dimensions du fond du lac. Cette particularité nous permettra certainement de cartographier certains sites ou d'en découvrir d'autres.

La fenêtre avant du bateau fuit par gros temps. Nous profiterons de l'installation du sondeur par le chantier naval pour faire faire le nécessaire.

Une carte du compte CCP de la société se trouve maintenant dans le livre de bord du bateau. Elle permet de faire le plein de carburant en débitant directement le montant du compte de la société. Le code de cette carte est le numéro postal d'Estavayer, le 1470.

J'aimerais encore rappeler quelques règles élémentaires aux pilotes :

Avant de partir, vérifiez le niveau d'huile, le filtre à eau de refroidissement et enlevez les caches de protection en sagex et la prise extérieure.

Lorsque le canal est gelé, évitez de sortir. Même si notre bateau est lourd et peut casser la glace, la coque et l'hélice en souffrent !

Soyez prudents dans le brouillard et rappelez-vous que le compas ne donne plus d'indication fiable. Si vous naviguez au GPS, pensez au banc de sable qui se trouve exactement sur la route entre la Pointe du Grin et l'entrée du canal de la Sicel !

Au retour, n'oubliez pas de remettre les caches, la prise extérieure et de donner un petit coup de panosse pour sécher le sol de la cabine.

5) Travaux, piquets et participation

La saison a été belle et l'activité de plongée soutenue. Ça fait plaisir de constater que malgré le superbe voyage aux Maldives du début de cette année, nous n'avons pas perdu notre motivation de plonger dans les eaux plus hostiles de notre lac.

Les piquets de port ont très bien fonctionné et je remercie tout particulièrement les membres qui se sont portés volontaires pour intervenir à Estavayer ou à Cheyres en dehors des piquets officiels du dimanche soir. Je rappelle à cette occasion que dans ces cas particuliers, le montant de la récupération revient en totalité au plongeur, pour autant qu'il n'ait pas fait usage du bateau de la société.

En ce qui concerne les nettoyages de plage, c'est toujours la même rengaine : la participation laisse fortement à désirer ! Le Comité en a discuté à plusieurs reprises et déplorerait sincèrement de devoir prendre des mesures sous forme de pénalité financière à



l'encontre de ceux qui ne participent pas et ne se font pas remplacer. Il n'est pas normal que les uns travaillent pour maintenir la cotisation de tous au niveau actuel.

Suite à un manque de communication entre le capitaine du port et le conseil d'administration, le nettoyage du port de Cheyres a été remis à l'année prochaine. Notre Comité s'inquiète de la faisabilité du travail. Lors d'un long entretien téléphonique avec l'un des membres du conseil d'administration, j'ai bien précisé que notre intervention ne remplacerait nullement le passage préalable de la focardeuse. Philippe a proposé que deux ou trois membres se rendent sur place pour essayer d'éliminer les plantes aquatiques présentes sous deux ou trois places d'amarrage afin de nous rendre compte de la difficulté du travail avant de nous engager définitivement. Quoi qu'il en soit, si ce travail devait se faire, la présence de tous serait absolument indispensable. Je vous rappelle que nous avons convenu lors de notre dernière assemblée que nous interviendrions pour un montant de 6000 francs.

Concernant le nettoyage des crépines, il va de soi que tout le monde ne veut ou ne peut pas fournir un travail à une profondeur de 40 mètres. Mais un coup de main en surface pour préparer le matériel, piloter le bateau, aider les plongeurs serait le bienvenu. Lors du dernier nettoyage, seules 4 personnes étaient présentes; c'était un peu limite et rageant pour ces personnes présentes que je profite de remercier chaleureusement !

6) Le mot de la fin

Le dynamisme de notre société est remarquable et je pense que cela est dû avant tout au fait que nous sommes une bonne équipe d'amis. La présence de nouveaux membres compense largement l'essoufflement tout à fait compréhensible d'autres membres. L'évolution est saine et c'est réjouissant !

Un renouveau est également à attendre au sein du Comité et ne posera pas de problèmes car les personnes compétentes et motivées ne manqueront pas dans les années à venir. Souhaitant éviter un changement trop brusque, nos intentions sont les suivantes : Philippe souhaite quitter le Comité en automne 2011, pour ma part, je souhaiterais remettre mon poste au Comité et la présidence fin 2012 et Daniel Strub souhaiterait être remplacé en 2013. Il va de soi que ce ne sont là que les intentions de votre Comité actuel et que c'est l'assemblée générale qui décidera de réélire ou non les membres proposés. D'autres impératifs peuvent également modifier ces plans d'avenir.

Avant de terminer, j'aimerais remercier du fond du cœur les membres du Comité avec lesquels c'est un plaisir de travailler. Le temps consacré à notre société reste toujours un plaisir grâce à la complicité qui nous lie. Nous allons faire notre possible pour que le dynamisme actuel de cette société perdure et proposer autant que possible des activités qui permettront à tous de renforcer les liens d'amitié qui lient tous les membres.

En vous souhaitant à tous une belle assemblée générale, en remerciant tous ceux qui s'engagent pour les activités qui assurent à notre société une image positive vers l'extérieur,



je vous remercie de votre attention et partage vos applaudissements avec tous les membres du Comité.

Vote : Le rapport du Président est accepté par applaudissements.

Daniel Baudois remercie le Président pour son rapport détaillé. Il est selon lui remarquable d'avoir songé à prévoir autant à l'avance le remplacement du Comité. Il souligne qu'il y a certainement de nombreux candidats de valeur au sein de la Société.

Christian Vetterli ouvre une discussion sur les obligations auxquelles sont soumises les membres. Il estime que celles-ci deviennent trop importantes. Il évoque les piquets, les nettoyages, les baptêmes, et le loto, pour n'en mentionner que certaines. Même si certains membres pourraient en faire plus, il ne faut, selon lui, pas oublier le côté plongée « plaisir ».

Daniel Strub en profite pour rappeler qu'une grande partie du bénéfice est due aux baptêmes et aux nettoyages. Il explique que le but du Comité consiste à veiller à l'équilibre des comptes et à des rentrées d'argent régulières. Le Comité doit également veiller à créer une dynamique pour assurer que tous les membres participent régulièrement aux activités hors loisirs. Il veut éviter que quelques uns fassent le travail de tous les autres.

Nicolas Hauser estime que les baptêmes constituent une activité bien plus intéressante que le nettoyage des algues dans le port de Cheyres, pour ne citer que cet exemple. Daniel Baudois réplique que sur un plan purement financier, le nettoyage des algues s'avère certainement bien plus intéressant que les baptêmes. Il s'ensuit une discussion animée sur les activités de la Société.

Pour ce qui concerne le nettoyage du port de Cheyres, Christian estime que cette tâche devrait être confiée à un professionnel. Il devient selon lui de plus en plus difficile de combiner vie de famille et obligations sociétaires. Christian préférerait une augmentation des cotisations.

S'ensuit une discussion sur le caractère d'utilité publique de la Société et les conséquences de la fortune insuffisante de cette dernière. Certains membres estiment qu'il ne faut pas sous-estimer l'importance des activités hors loisirs, car leur caractère d'utilité publique est important. En effet, elles pèseront sur la balance lorsqu'il s'agira de rediscuter de l'avenir de la Société dans le cadre du réaménagement du port.

Selon Cédric Bossart, il ne faut pas oublier l'esprit « club ». Selon lui, les activités de la société doivent garder un caractère gratuit. Il estime qu'il ne faudrait pas rémunérer les membres pour les activités qu'ils effectuent dans le cadre de mandats de la Société. En effet, il ne s'agit plus là d'activités en commun, mais de quelque chose d'individuel. Il pense notamment aux récupérations. S'ensuit une discussion sur les prix des récupérations. Marc Pury explique qu'il remplit de nombreux mandats, mais qui sont tous facturés par le biais de la Société. La discussion s'enchaîne sur le fait que les mandats sont souvent exécutés par les mêmes membres, et que ceux-ci doivent couvrir leur frais.



Christian Vetterli propose de rediscuter les prix des activités d'intérêts public, car elles n'ont pas été adaptées depuis 15 ans.

Michel Pittet demande si la Société reçoit toujours la subvention du sport toto. En effet, celle-ci doit être régulièrement être révisée en fonction du nombre de membres.

DS estime qu'il faut prévoir une discussion sur l'orientation future de la Société et de ses finances.

5. Rapport du caissier

Le Caissier présente le boucllement de l'exercice.

Vote : Les comptes ainsi que le rapport du caissier sont acceptés par applaudissements.

Daniel Baudois demande des précisions concernant la location du bateau. Etant donné que celle-ci revient à CHF 20.00, il estime le total annuel est insuffisant. Daniel Strub répond qu'il s'agit du total ce qu'il a encaissé durant la saison. Régulièrement, les membres s'acquittent des frais de location en versant le montant à la caisse. Si le caissier n'est pas averti, les paiements ne peuvent pas toujours être ventilés correctement dans les comptes.

6. Rapport des vérificateurs

Cédric Bossart fait la lecture du rapport des vérificateurs (au nom des vérificateurs Cédric Bossart et Emilie Pittet). Les vérificateurs ont conclu à la bonne tenue des comptes et recommandent à l'Assemblée d'accepter ces derniers.

Vote : Le rapport des vérificateurs est accepté par applaudissements.

7. Rapport du Chef de plongée

Philippe présente son rapport. Il attire l'attention des membres sur le fait que les carnets de plongée ne sont arrivés qu'au compte-goutte cette année. Il rappelle que la dernière plongée avant décompte doit être signée par le chef de plongée.



Philippe fait le bilan des plongées de la saison écoulée : Sven a atteint un total de 2'000 plongées (qu'il fêtera le 20.11.10, les membres sont cordialement invités), Roger en est à 1'750 plongées, Daniel Baudois a fêté sa 1'500 immersion et Laurent sa 1'000ème. Sven détient le record de 173 plongées sur l'année écoulée.

Au total, suite au voyage du 35ème, la Société a totalisé plus de plongées que d'ordinaire. Le total s'élève à 1'071 plongées.

Philippe rappelle qu'il est nécessaire de compléter la liste EMPA et la liste des visites médicales.

Vote : Le rapport du Chef de plongée est accepté par applaudissements.

Philippe revient sur l'agenda 2010/2011 :

- ➔ Le Week-end à ski aura lieu les 26/27.2.11 et non les 19/20.2.11.
- ➔ Le Petit Noël de la Plongée du 18.12.2010 se déroulera comme suit :
 - 13h00 plongée
 - 17h30 apéritif
 - 18h30 Visite de Saint-Nicolas
 - 1930 Souper
- ➔ Daniel Strub propose de fêter Nouvel An au local de la plongée, pour ceux qui le souhaitent.
- ➔ 3 dates sont prévues pour la mise sous enveloppes.
- ➔ Le loto aura lieu le 1^{er} avril 2011.
- ➔ L'Assemblée de Printemps aura lieu le 15.4.11.

7bis Règlement de plongée

Philippe présente une proposition de nouveau règlement de plongée, élaborée par le Comité. Il s'agit d'adapter et d'actualiser ce règlement.

La discussion commence par un débat sur les tarifs de location, que les membres trouvent généralement trop élevés. Sur proposition de l'Assemblée, le tarif de location pour l'équipement complet est fixé à CHF 50.00 à 9 voix.

Pour ce qui est du bateau, le Comité rappelle que sa location est interdite, ceci pour des raisons juridiques. En effet, il faut différencier usage privé et usage commercial. Si la Société



se mettait à louer le bateau, elle en ferait un usage commercial. La clause concernant l'interdiction de location est acceptée à une majorité de 15 voix. La proposition de nouvelle clause de responsabilité (intention, négligence grave) en cas d'utilisation du bateau est acceptée à une majorité de 11 voix.

La fixation du prix de la plongée avec gonflage à CHF 20.00 est acceptée à la majorité absolue. Il en va de même pour la suppression du Natel sur le bateau. Il sera dorénavant de la responsabilité du pilote de veiller à ce qu'un Natel en état de marche soit emmené lors des sorties en bateau.

Daniel Baudois revient sur le chapitre 2 concernant les droits et obligations des membres. Il propose d'exiger 12 plongées en lac. Daniel Strub propose d'en discuter à la prochaine Assemblée Générale.

La discussion s'enchaîne sur les plongées officielles. Philippe précise que jusqu'à présent, la plongée du dimanche n'était pas une plongée officielle. Le Comité propose de la faire figurer dans le règlement. Alain Touron propose que la plongée soit fixée à 9h30 au lieu de 9h00. 5 voix s'expriment pour la fixer à 9h00, 9 voix se prononcent pour 9h30.

Le nouveau règlement est accepté avec les modifications apportées par l'Assemblée Générale.

8. Nomination du Comité

Philippe explique brièvement la situation de Raymond à l'Assemblée: Raymond n'est actuellement pas en mesure de se prononcer quant à sa date de retour. Il est possible qu'il soit de retour après les vacances de pâques. Le Comité propose de le remplacer. Raymond se tient à disposition pour reprendre sa fonction à son retour. Le Comité propose de remplacer Raymond par Richard Lambert. L'Assemblée accepte à l'unanimité la proposition du Comité. Le nouveau Comité est élu par applaudissements.

9. Nomination du Président

Le Président est confirmé dans sa fonction par applaudissements nourris.

10. Nomination vérificateurs des comptes

A l'unanimité, Nicolas Cappelletti et Cédric Bossart sont nommés vérificateurs des comptes pour le prochain exercice.



11. Divers

Nago est confirmé dans sa fonction de caviste par applaudissements nourris.

Philippe rappelle brièvement la sortie définitive de la Société de la FFSS. La FFSS est toujours secouée par des problèmes internes.

La Conférence des Présidents de l'AFS se tiendra à Fribourg le 25.11.2010 à 19h30 à l'HEP. Sébastien Pittet se propose pour représenter la Société.

L'USL propose de mettre sur pied un fonds de solidarité pour les lotos déficitaires. A l'unanimité, les membres présents refusent la proposition de fonds de solidarité. Le représentant de la Société à l'Assemblée de l'USL votera en conséquence.

Nicolas Hauser revient sur les plongées officielles. Il arrive régulièrement que personne ne plonge. Il demande si l'on ne pourrait pas faire un message groupé (p.ex. un 8400). Daniel Wernli informe qu'il étudie un projet de forum pour le site, qui permettrait aux membres de se renseigner mutuellement sur les plongées en cours, tel un « tableau noir ». Les membres pourraient par ce biais s'avertir mutuellement. Cédric Bossart propose d'examiner l'opportunité d'installer un système nommé « Coule à pic », spécialisé dans la plongée. Il en transmettra les coordonnées à Daniel Wernli.

Daniel Baudois estime qu'il faudrait songer à refaire des vestes munies du logo de la Société. Le Comité informe l'Assemblée qu'un projet est actuellement en cours.

Sven propose d'augmenter la cotisation à CHF 300.00. Daniel Baudois n'est pas opposé à une augmentation, mais il estime qu'il faudrait l'augmenter progressivement. La question sera étudiée par le Comité et rediscutée en Assemblée.

Philippe clôture la séance à 22h45.

Estavayer, le 12.11.2010

Pour le Comité :

Daniel Wernli
Secrétaire